

chaque somme séparément, le montant des dividendes payés, le montant dépensé pour réparations, et le montant des dettes de la Compagnie, avec indication de l'objet pour lequel ces dettes ont été respectivement contractées.

M. Parker propose, secondé par M. Marfarlane, qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copies de toutes instructions, de toute correspondance et de toutes dépêches, de la part du Gouvernement de cette Puissance, adressées au Lieutenant-Gouverneur d'Ontario, et de toutes dépêches ou communications, de la part du Lieutenant-Gouverneur d'Ontario, adressées au Gouvernement de cette Puissance.

Et des débats s'en suivant,

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit,

VENDREDI, 22 Novembre 1867.

Et la question étant mise aux voix, elle est résolue affirmativement.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des Membres de cette Chambre qui font partie de l'Honorable Conseil Privé.

Et la Séance ayant continué jusqu'à une heure moins un quart, Vendredi matin, la Chamdre s'ajourne alors.

Vendredi, le 22 Novembre 1867.

Les Pétitions suivantes sont séparément présentées et déposées sur la Table :

Par M. Thompson (*Haldimand*),—La Pétition de *George S. Cotter* et autres, propriétaires de moulins, meuniers et autres, demeurant sur le Niveau Supérieur du Canal *Welland*.

Par M. Macfarlane,—La Pétition de *Joseph Walker Cull*, du Village de *Mitchell*, Province d'Ontario.

Par M. O'Connor,—La Pétition du Conseil de Comté du Comté d'Essex.

Par M. Crawford (*Leeds Sud*),—La Pétition de *Thomas Reynolds*, Ecuier, tant en son nom que comme procureur de *Joseph Robinson* et autres, Propriétaires du Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott.

Par M. Ferguson,—La Pétition du Conseil de Comté du Comté de *Simcoe*.

Conformément à l'Ordre du Jour, la Pétition suivante est lue :—

De *James Glass* et autres, de la Ville de *Belleville*, Comté d'*Hastings* ; demandant la passation d'un Acte pour les autoriser à établir une Banque Locale dans le dit Comté.

L'Honorable M. Langevin, du Comité Permanent des Dépenses Contingentes, présente à la Chambre le premier Rapport du dit Comité, lequel est lu comme suit :—

Votre Comité recommande que son Quorum soit réduit à sept Membres.

Ordonné, Que le Quorum du dit Comité soit réduit à sept Membres.

L'Honorable M. Gray, du Comité Permanent des Lois Expirantes, présente à la Chambre le premier Rapport du dit Comité, lequel est lu comme suit :—

Votre Comité recommande que son Quorum soit réduit à cinq Membres.

Ordonné, Que le Quorum du dit Comité soit réduit à cinq Membres.

L'Honorable M. Howland, du Comité Permanent des Comptes Publics, présente à la Chambre le premier Rapport du dit Comité, lequel est lu comme suit :—

Votre Comité recommande que son Quorum soit réduit à sept Membres, et que les Comptes Publics pour l'année expirée le 30 juin 1866 soit renvoyés à ce Comité.

Ordonné, Que le Quorum du dit Comité soit réduit à sept Membres.